



Aie- je le droit de demander de travailler le week-end pour mon e

Par **intima**, le 12/07/2009 à 17:25

Bonjour,

j' ai demander a mon patron de travailler le week end ou les nuits pour m' occuper de mes enfants dont ma fille allergique et asthematique qui demande des suivis médical.

A votre avis que va t- il me répondre et ai je le droit.

merci

ps:mon patron ne m' a toujours pas répondu

Je voudrais savoir si il existe une loi pour les mi-temps pour les enfants suivis médicalement ?

merci

Par **Visiteur**, le 12/07/2009 à 20:14

[fluo]A votre avis que va t- il me répondre et ai je le droit. [/fluo]

les bénévoles qui répondent sur experatoo ne sont pas voyants.... n'ont pas de boule de cristal....

vous dites avoir demandé à votre patron ! que vous a t'il répondu ???